INSCRIPTION A LA CANTINE
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

L'inscription de l'élève à la demi-pension est faite <u>pour l'année scolaire entière</u>.
Les tarifs de la demi pension sont fixés annuellement par la collectivité territoriale, il est fonction de votre quotient familial (pour information, tarifs année scolaire 2017-2018 : de 1.35 € à 4.50 € le repas)

Je soussigné (nom, prénom) _____ responsable légal

de l'enfant (nom, prénom) _____,_____ souhaite

que mon enfant soit demi-pensionnaire sur (cocher la case utile) :

❑ 05 JOURS **(recommandé si votre enfant s'inscrit à l'UNSS le mercredi après-midi)**

❑ 04 JOURS (sans le mercredi)

Date /____/____/____/____/201/____/	**Signature du responsable légal (obligatoire) :**

TOUT AUTRE DOCUMENT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE POUR LE REGIME DE VOTRE ENFANT. **<u>MERCI DE VERIFIER</u>** QUE VOUS AVEZ BIEN RENSEIGNE **<u>LE MEME REGIME</u>** SUR CETTE FICHE, LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU COLLEGE ET LA FICHE DE VIE SCOLAIRE

MOYENS DE PAIEMENT DE LA CANTINE

Le dispositif TIPI Titres Payables sur Internet	Il s'agit d'un télépaiement par carte bancaire (uniquement paiement **total** de la facture). Une notification de compte avec un login/mot de passe vous sera fournie en début d'année scolaire. Si vous choisissez l'échelonnement par prélèvement, vous ne pourrez pas accéder à ce service de paiement.	
Virement Bancaire	Directement sur le compte du collège Philippe de Commynes : Titulaire du Compte : **COLLEGE PHILIPPE de COMMYNES** *Domiciliation :* **TPNIORT** - *IBAN :* **FR76 1007 1790 0000 0010 0256 009** – *BIC :* **TRPUFRP1** en précisant comme référence de virement le N° de la créance figurant sur l'avis des sommes à payer en votre possession.	
Payer en Plusieurs fois PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	Vous pouvez, si vous le souhaitez, régler la cantine de votre enfant en choisissant d'échelonner cette charge. Cette possibilité est totalement facultative et gratuite pour les familles. Elle permet de sécuriser votre paiement, d'en respecter les délais et de répartir la dépense sur plusieurs mois. Le prélèvement s'effectue selon un échéancier qui vous sera fourni par l'agence comptable dès que le conseil départemental aura transmis l'ensemble des tarifs arrêtés pour chacune des familles. Cet échéancier peut varier pour chaque période en fonction du montant à payer sur la période (nombre de jours de cantine différents). ***Si vous choisissez ce type de paiement vous ne pouvez utiliser un autre moyen de paiement pour la durée de l'année scolaire (remplir le document dédié).*** J'attire votre attention sur le fait que le prélèvement automatique ne peut pas être proposé aux élèves bénéficiant d'une bourse nationale. En conséquence, si vous êtes déjà bénéficiaire de cette bourse sur l'année scolaire 2017-2018 et que vous pensez solliciter son octroi pour l'année scolaire 2018-2019, vous ne pouvez pas demander l'échelonnement. Si vous avez souscrit à l'échelonnement et qu'un rejet bancaire intervient, vous perdrez le bénéfice du prélèvement.	
Règlement en espèces	Auprès de la gestionnaire du Collège Bâtiment administratif 10 rue Massujat 79000 NIORT Horaires ouverture : du lundi au vendredi de 07h00 à 16h45 (mercredi 14h30) Tel 05.49.24.36.51	Auprès de l'agence comptable Lycée Paul Guérin 19 rue des Fiefs – BP 19113 79061 NIORT Cedex Horaires ouverture au public : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 Tel 05.49.34.22.22
PAIEMENT PAR CHEQUES	Collège Philippe de Commynes Madame la Gestionnaire 10 rue Massujat 79000 NIORT (une boîte à chèques se trouve devant le bureau de la gestionnaire) chèque à l'ordre du collège	Lycée Paul Guérin Agence comptable 19 rue des Fiefs – BP 19113 79061 NIORT Cedex

DOCUMENT A FOURNIR AVEC UN RIB

(échelonnement par prélèvement automatique)

Je soussigné (nom, prénom) _____

responsable légal **FINANCIER** (***comme mentionné au dossier d'inscription***) de l'enfant (nom, prénom) _____ demi-pensionnaire,

sollicite un échelonnement, par prélèvement automatique, pour le règlement de la cantine. ***A cet effet, je renseigne l'autorisation de prélèvement ci-dessous dont j'adresserai également un exemplaire à mon organisme bancaire***.

Date /____/____/____/____/201/____/	**Signature du responsable légal (obligatoire) :**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA – JOINDRE UN RIB (au format IBAN BIC)

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par AGENT COMPTABLE DE 0790703K. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différent directement avec AGENT COMPTABLE DE 0790703K.

DESIGNATION DU CREANCIER	N° NATIONAL D'EMETTEUR	DESIGNATION ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE
AGENT COMPTABLE DE 0790703K COLLEGE PHILIPPE DE COMMYNES DE NIORT	532103	TRESOR PUBLIC DE NIORT

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :_____

Adresse :_____

Code Postal : /____/____/____/____/____/ Ville : _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☐ Paiement ponctuel ☐

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DOCUMENT A FOURNIR AVEC UN RIB UNIQUEMENT SI VOUS NE BENEFICIEZ PAS DEJA DE CE MODE DE PAIEMENT AU COLLEGE POUR LE PAIEMENT DE LA CANTINE OU SI VOTRE RIB CHANGE (échelonnement par prélèvement automatique)

Je soussigné (nom, prénom) _____ responsable légal **FINANCIER** (***comme mentionné au dossier d'inscription***) de l'enfant (nom, prénom) _____ demi-pensionnaire, sollicite un échelonnement, par prélèvement automatique, pour le règlement de la cantine. ***A cet effet, je renseigne l'autorisation de prélèvement ci-dessous dont j'adresserai également un exemplaire à mon organisme bancaire***.

Date /____/____/____/____/201/____/	**Signature du responsable légal (obligatoire) :**

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA – JOINDRE UN RIB (au format IBAN BIC)

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par AGENT COMPTABLE DE 0790703K. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différent directement avec AGENT COMPTABLE DE 0790703K.

DESIGNATION DU CREANCIER	N° NATIONAL D'EMETTEUR	DESIGNATION ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE
AGENT COMPTABLE DE 0790703K COLLEGE PHILIPPE DE COMMYNES DE NIORT	532103	TRESOR PUBLIC DE NIORT

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :_____

Adresse :_____

Code Postal : /____/____/____/____/____/ Ville : _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☐ Paiement ponctuel ☐

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :